



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 28
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 7
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 26.007/DH

OBJET : APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION D'INSCRIPTION DE LA VILLE DE BRUNOY AU DISPOSITIF DE CINEMA ITINERANT PORTE PAR L'ASSOCIATION CINESSONNE

SEANCE DU 12/02/2026

LE JEUDI DOUZE FEVRIER DEUX MILLE VINGT-SIX A 19H08, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Eric ADAM, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Monsieur Timotée DAVIOT, Monsieur Nicolas DOHIN,
Madame Céline PAVILLON, Monsieur Dominique SERGI, Madame Claudine ROSSIGNOL,
Monsieur Lionel SENTENAC, Madame Nathalie ALCARAZ, Monsieur François FAREZ,
Madame Clarisse ANDRÉ, Monsieur Jean FIORESE, Monsieur Nouridine SEDRATI,
Madame Evelyne BERTELLI, Monsieur Guillaume PEYTAVIN, Madame Fatiha AKHSIL,
Monsieur Serafino SERRAVALLE, Madame Françoise JUNGFER BOUVIER, Monsieur Serge BADENS,
Madame Henriette SPIEGEL, Monsieur Jean-Marc TREUIL, Monsieur Jean-Michel MATHY,
Monsieur Arnaud DEGEN, Madame Agnès BONAFOUS, Monsieur Kilé Olivier YENGE

POUVOIRS :

Madame Marie-Hélène EUVRARD a donné pouvoir à Monsieur Bruno GALLIER,
Madame Nathalie DO HUU a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,
Monsieur Franck PEROIS a donné pouvoir à Monsieur Eric ADAM,
Madame Christie GEY a donné pouvoir à Madame Nathalie ALCARAZ,
Monsieur Manuel DE CARVALHO a donné pouvoir à Madame Valérie RAGOT,
Madame Elisabeth FALOU a donné pouvoir à Monsieur Jérôme MEUNIER,
Monsieur Eric BASSET a donné pouvoir à Monsieur Dominique SERGI

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé impersonnellement à M. le Maire

SEANCE DU 12/02/2026

OBJET : **APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION D'INSCRIPTION DE LA VILLE DE BRUNOY AU DISPOSITIF DE CINEMA ITINERANT PORTE PAR L'ASSOCIATION CINESSONNE**

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29 relatif aux attributions du Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.1111-4 relatif aux compétences partagées, notamment en matière de culture

CONSIDERANT la convention intitulée « Convention en vue de l'inscription d'une commune au dispositif de cinéma itinérant » proposée par l'association Cinessonne,

CONSIDERANT l'intérêt pour la Ville de Brunoy de renforcer l'accès à une offre culturelle de proximité, à destination de tous les publics,

CONSIDERANT que le dispositif proposé permet l'organisation de projections dans des conditions professionnelles, conformément aux règles applicables,

CONSIDERANT que la convention fixe les engagements respectifs de la commune et de l'association Cinessonne (conditions matérielles, accueil du public, communication, programmation, facturation),

Sa Commission Jeunesse, Sport, Culture et Evènementiel entendue,

Après en avoir délibéré,

SEANCE DU 12/02/2026

OBJET : APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION D'INSCRIPTION DE LA VILLE DE BRUNOY AU DISPOSITIF DE CINEMA ITINERANT PORTE PAR L'ASSOCIATION CINESSONNE

ADOpte A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de la convention d'inscription de la Ville de Brunoy au dispositif de cinéma itinérant porté par l'association Cinessonne, annexée à la présente.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à sa mise en œuvre.

ARTICLE 3 : PRECISE que les dépenses liées à l'exécution de cette convention seront imputées sur les crédits inscrits au budget communal.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.



Délibération N° : 26.007/DH

SEANCE DU 12/02/2026

OBJET : APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION D'INSCRIPTION DE LA VILLE DE BRUNOY AU DISPOSITIF DE CINEMA ITINERANT PORTE PAR L'ASSOCIATION CINESSONNE

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 13/02/2026

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 13/02/2026

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 26.007/DH

Objet de l'acte : APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION
D'INSCRIPTION DE LA VILLE DE BRUNOY AU DISPOSITIF DE CINEMA
ITINERANT PORTE PAR L'ASSOCIATION CINESSONNE

Thème Préfecture : 8 - Domaines de compétences par thèmes / 9 - Culture

Transaction Préfecture : 091-219101144-20260212-BRU_DE_25576_1-DE

Date de l'acte : 12/02/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_25576_1

Date de réception en Préfecture : 13 février 2026